

SYNDICAT PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES

Séance du 10 décembre 2015

Membres en exercice : 34

Date de la convocation: 02/12/2015

L'an deux mille quinze et le dix décembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Francis BOUTES

Présents : 20

Dont Présents non votants : 0

Représentés : 3

Votants: 23

Pour: 23

Contre: 0

Abstentions: 0

Présents : Francis BOUTES, Michaël ANDERS, Jean ARCAS, Gérard BARO, Roland BASCOUL, Jean-Pierre BERRAUD, Marie-Aline EDO, Norbert ETIENNE, Yves FRAISSE, Daniel GALTIER, Francine MARTY, Kléber MESQUIDA, Alain MOULY, Martine OLMOS, Jean-Christophe PETIT, Yves ROBIN, Luc SALLES, Bernard VIDAL, René CAUQUIL, Guy ROUCAYROL

Représentés: Jean-Pierre BARTHES par René CAUQUIL, Isabelle GIL par Francis BOUTES, Alain SICILIANO par Daniel GALTIER

Présents non votants :

Excusés: Josian CABROL, Marylène FAIVRE, Jean-Luc FALIP, Julie GARCIN-SAUDO, Vincent GAUDY, Martine GIL, Audrey IMBERT, Gilbert LEPETITCORPS, Christophe MORGO, Marie PASSIEUX, Marie-Pierre PONS, Catherine REBOUL, Philippe VIDAL

Absents:

Objet: Patrimoine : Labellisation "Villes et Pays d'Art et d'Histoire"

L'interdisciplinarité et la transversalité sont nécessaires pour faire du patrimoine un enjeu intégré au monde contemporain. Le label « Villes et Pays d'Art et d'Histoire » est un outil de mise en réseau et de médiation qui intervient dans le développement culturel, économique, environnemental, social et scientifique des territoires. C'est pourquoi, la mission Patrimoine du Pays Haut Languedoc et Vignobles travaille depuis plusieurs mois à l'élaboration de la candidature à ce label national.

Conformément aux directives de la DRAC Languedoc-Roussillon et du ministère de la Culture et de la Communication, le Pays a transmis, début octobre 2015, son dossier de candidature. Ce projet de labellisation aurait dû être soutenu le 19 novembre dernier au Conseil national des Villes et Pays d'Art et d'Histoire, mais a été différé, suite aux événements du 13 novembre, au 19 février 2016.

Le label s'inscrit dans une démarche partenariale qui vise à mobiliser l'ensemble des acteurs. Dans l'attente du prochain Conseil national, la mission Patrimoine va présenter, à l'ensemble des partenaires, le projet du label du Pays d'Art et d'Histoire du Haut Languedoc et Vignobles.

Ce projet se décline en quatre axes de travail répondant à de forts enjeux de territoire :

- Connaître et partager le territoire, son identité, son patrimoine
- Sensibiliser les publics
- Préserver un cadre de vie : patrimoine et architecture au cœur des préoccupations
- Dynamiser les patrimoines et l'architecture : un lien entre passé, présent et avenir

Le comité de pilotage qui associe un collège d'élus, un comité d'experts et un comité technique sera élargi aux intercommunalités. Il se réunira à la suite du Conseil national pour envisager la mise en œuvre du programme d'actions.

Monsieur le Président demande à l'Assemblée de se prononcer sur les orientations proposées, et de bien vouloir l'autoriser, en cas d'avis favorable, à signer tous documents relatifs à l'exécution de cette décision.

RF

Sous Préfecture de Béziers (Hérault)

Contrôle de légalité

Date de réception de l'AR: 16/12/2015

034-253403554-20151210-2015_10_12_16-DE

Où l'exposé de Monsieur le Président, le Comité Syndical se prononce favorablement sur les orientations proposées, et autorise le Président à signer tous documents relatifs à l'exécution de cette décision.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.
Fait à Cessenon-sur-Orb, le 10 décembre 2015.

Le Président,
Francis BOUTES



RF Sous Préfecture de Béziers (Hérault)
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 16/12/2015 034-253403554-20151210-2015_10_12_16-DE